

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 05642
Numéro SIREN : 352 700 405
Nom ou dénomination : CTF

Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2019 sous le numéro de dépôt 64606

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 05-06-2019

N° DE DEPOT : 2019R064606

N° GESTION : 1990B05642

N° SIREN : 352700405

DENOMINATION : CTF

ADRESSE : Bâtiment A, 23-25 Rue de Berri 75008 Paris

DATE D'ACTE : 29-04-2019

TYPE D'ACTE : Procès-verbal

NATURE D'ACTE : Nomination de directeur général

CTF

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 23-25, rue de Berri – 75008 PARIS

352 700 405 R.C.S. Paris
=====

Procès-verbal des délibérations des associés du 29 avril 2019

Désignation d'un Directeur Général

Les soussignés :

- Monsieur Christophe LEGUÉ, demeurant à PARIS (75008) – 40, rue d'Artois, titulaire de trente-trois mille trois cent quatre-vingt-neuf actions, ci	33 389	actions
- la société dénommée « CTF & ASSOCIES », dont le siège social est à PARIS (75008) – 23-25, rue de Berri, titulaire de seize mille cinq cents actions, ci..... représentée par Monsieur Christophe LEGUÉ,	16 500	actions
- Monsieur Jean-Marie IDELON-RITON, demeurant à SURESNES (92150) – 25, rue du Docteur Emile Roux, titulaire de cent actions, ci.....	100	actions
- Monsieur Pierre SOULIGNAC, demeurant à VERSAILLES (78000) – 17, route d'Angoulême, titulaire de dix actions, ci.....	10	actions
- Monsieur Charles VÈVE, demeurant à VERRIERES-LE-BUISSON (91370) – 1, allée des Fougères, titulaire d'une action, ci	1	action
<hr/>		
Total égal au nombre d'actions composant le capital social	50 000	actions

Am → l w Oni

Agissant en qualité de seuls associés de la société dénommée « CTF », société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros, divisé en 50 000 actions de 2 euros chacune, ont pris les décisions suivantes sous forme d'acte, en vertu des dispositions du deuxième alinéa de l'article 20 – Modalités de la consultation des associés – des statuts de la société qui stipulent que « Les décisions collectives sont prises par consultation écrite ou en assemblée, au choix du Président, ou peuvent résulter d'un acte signé par l'ensemble des associés » :





Première décision

La collectivité des associés décide à l'unanimité de désigner en qualité de Directeur Général de la société, à compter des présentes décisions et pour une durée illimitée :

- Monsieur Jean-Marie IDELON-RITON,
de nationalité française,
né le 23 août 1976 à ANNECY (74000),
demeurant à SURESNES (92150) – 25, rue du Docteur Emile Roux.

Deuxième décision

La collectivité des associés donne à l'unanimité tous pouvoirs au Président de la société, Monsieur Christophe LEGUÉ, ou à toute personne qu'il se substituerait, sous sa responsabilité, à l'effet d'accomplir les formalités afférentes aux présentes décisions.

Christophe LEGUÉ	
p/ CTF & ASSOCIES, Christophe LEGUÉ	
Jean-Marie IDELON-RITON	
Pierre SOULIGNAC	
Charles VÈVE	